Ville de VOUZIERS

DEBAT D'ORIENTATIONS BUDGETAIRES 2016

Conseil Municipal du 16 février 2016 Présenté par Yann DUGARD

Débat d'orientations budgétaires

- Ce débat permet à l'assemblée délibérante :
 - d'être informée sur l'évolution de la situation financière de la commune,
 - d'apprécier les contraintes,
 - de discuter des orientations budgétaires préfigurant les priorités qui seront traduites dans le budget primitif,
 - de s'exprimer sur la stratégie financière de la commune.
- Il ne donne pas lieu à un vote.

Texte règlementaire : le code
général des collectivités
territoriales prévoit
l'organisation d'un débat sur
les orientations budgétaires
dans un délai de 2 mois

précédant l'examen du budget

Des contraintes:

La répartition des dotations globale de fonctionnement, de solidarité rurale et nationale de péréquation n'est pas encore connue à ce jour. Le calendrier des notifications n'a pas été publié.

La situation d'Ardennes Machining Industries : le jugement en appel de la procédure d'expropriation est rendu. Le jugement prévoit le versement d'un montant global de 468 497,36 €.

Les différentes épargnes permettent de mesurer la capacité de la section de fonctionnement à dégager de l'excédent pour financer la section d'investissement, de façon directe ou par le biais du remboursement d'un emprunt.

La section d'investissement est budgétée sans recours à l'emprunt. La construction d'un pôle scolaire est au stade de la recherche du maître d'œuvre. Son financement complet fera l'objet d'inscriptions budgétaires lorsque les demandes de subventions seront suffisamment étudiées par nos partenaires financiers voire notifiées.

Notre épargne nette est, en terme de prévisions budgétaires, à hauteur de − 54 000 € cette année contre − 164 000 € en 2015 grâce à la reconduction de plusieurs actions :

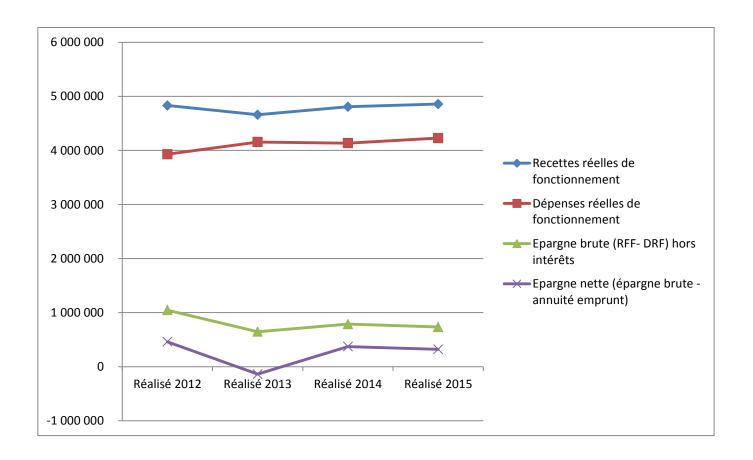
- > sur les recettes avec l'augmentation des tarifs et des taux d'imposition,
- > sur les dépenses avec une nouvelle réduction des crédits ouverts au budget primitif 2016 pour le chapitre des charges à caractère général (-42 000 €),
- > un ajustement de l'enveloppe destinée aux subventions,
- Une recherche d'économies par la mise en concurrence de différents contrats.

Un objectif en 2016

restaurer une épargne nette positive sur le long terme en travaillant sur les dépenses et recettes de fonctionnement pour pouvoir absorber les gros dossiers à venir.

Evolution des charges et produits de fonctionnement			Réalisé 2012	Réalisé 2013	Réalisé 2014	Réalisé 2015	Prév. 2016	Evolution annuelle moyenne entre 2012 & 2015
		Charges à caractère général	1 144 439,43	1 298 207,27	1 161 628,07	1 183 367,66	1 316 000	0,85%
		Charges de personnel	1 997 504,36	2 033 064,74	2 193 528,29	2 334 051,84	2 450 000	4,21%
		Atténuations de produits	79 432,00	78 988,00	78 988,00	78 988,00	79 000	-0,14%
	ES	Opérations d'ordre	568 535,04	332 713,68	357 026,10	150 621,66	164 000	-18,38%
	S	Charges de gestion courante	553 914,95	586 290,06	569 991,22	528 508,65	518 200	-1,15%
	DEPENSES	Charges financières	86 443,73	112 951,32	116 228,73	104 667,13	93 000	5,27%
Η	DE	ICNE, etc	1 916,97	9 056,44	1 317,37	-8 302,43	-5 000	-133,28%
EN		Refinancement	57 847,15	30 269,39				-25,00%
EM		Charges exceptionnelles et provisions	6 865,77	5 743,74	13 113,80	6 071,26	25 000	-2,89%
FONCTIONNEMENT		TO TAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT	4 496 899,40	4 487 284,64	4 491 821,58	4 377 973,77	4 640 200	-0,66%
0		Recettes						
CI		Atténuations de charges	78 612,87	72 684,41	138 423,00	140 073,02	125 000	19,55%
NO		Opérations d'ordre	10 479,03	27 506,16	59 527,82	39 567,94	30 500	69,40%
Ā	ES	Produits du domaine	247 356,60	245 957,27	272 858,82	293 990,27	285 100	4,71%
	TT.	Impôts et taxes	2 024 528,60	2 279 535,81	2 283 225,41	2 407 978,66	2 411 700	4,74%
	RECETTES	Dotations	1 936 441,34	1 761 624,64	1 807 877,70	1 830 394,69	1 715 500	-1,37%
	RE	Produits de gestion courante	121 899,05	138 229,00	141 329,60	162 346,99	173 500	8,30%
		Produits exceptionnels	421 412,67	160 100,70	162 713,07	21 954,79	716,49	-23,70%
		Reprise sur dotations et divers	497,82	250,00	300,00	400,00		-4,91%
		TO TAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT	4 841 227,98	4 685 887,99	4 866 255,42	4 896 706,36	4 742 016	0,29%
	Excédent			799 012,32	983 455,34	1 357 963,98	1 107 983,51	49,67%
	RECETTES TOTALES			5 484 900,31	5 849 710,76	6 254 670,34	5 850 000	4,53%
			4 830 748,95					
	Recettes réelles de fonctionnement			4 658 381,83	4 806 727,60	4 857 138,42	4 711 516,49	0,14%
Dépenses réelles de fonctionnement			3 928 364,36	4 154 570,96	4 134 795,48	4 227 352,11	4 476 200,00	1,90%
Epargne brute (RFF- DRF) hors intérêts			1 046 675,47	647 031,58	788 160,85	734 453,44	328 316,49	-7,46%
Epargne nette (épargne brute - annuité emprunt)			460 959,06	-137 087,93	371 921,88	321 466,82	-53 683,51	-7,57%

Evolution des épargnes brute et nette de 2012 à 2015 :



RECETTES DE FONCTIONNEMENT

Fiscalité directe (impôts ménages) TH, TFB, TFNB

Les évolutions légales des bases d'imposition pour 2016 est de 1 %. Cette progression est appliquée sur les réalisations 2015, hors rôles complémentaires et supplémentaires.

L'état fiscal permettra d'être plus précis au moment du budget concernant les contributions directes et les compensations.

L'augmentation des taux d'imposition est envisagée entre 1 et 1,5 % suivant les informations contenues dans l'état fiscal.

L'attribution de compensation 2016 est annoncée avec une minoration de 26 000 € par rapport à 2015. L'évolution de cette compensation suit celle de la Cotisation sur la Valeur Ajoutée des Entreprises qui est très variable d'un exercice à l'autre.

Fonds de compensation des recettes intercommunales et communales

En progression depuis sa création en 2012.

Fiscalité indirecte

- Taxe sur les consommations finales d'électricité, droits de mutation, droits de place, autres taxes et emplacements publicitaires : les crédits sont adaptés par rapport aux réalisations 2015.

Dotations

Il est envisagé une perte de recette équivalente à celle de l'année précédente :

- > une baisse de 50 000 € par rapport à la réalisation 2015 sur cette dotation,
- > et une prévision conforme au compte administratif 2015 pour les dotations de solidarité rurale et nationale de péréquation.

Autres participations : Les recettes des familles et les aides de la Caisse d'Allocations Familiales pour les nouvelles activités péri éducatives sont estimées plus précisément pour cette année.

Atténuations de charges

Il faut noter le montant des remboursements sur rémunérations qui a été exceptionnel en 2015 à cause d'arrêts maladie conséquents. La tendance 2016 est comparable.

Les produits du domaine et de gestion courante

Les crédits sont adaptés par rapport aux réalisations 2015 avec la prise en compte de recettes supplémentaires liées à l'évolution du Bail d'Ardennes Machining Industries (il prévoit une augmentation suite au jugement).

DOTATIONS ET CONTRIBUTIONS DIRECTES

	Budget 2015	Réalisé 2015	OB 2016
Contributions directes			
Taxes foncières et d'habitation	1 396 400	1 426 059	1 454 000
Attribution de compensation	830 700	830 725	804 500
Fonds de Péréquation des ressources Intercommunales et Communales - FPIC	33 500	42 862	42 800
Dotations			
Dotation Globale de Fonctionnement	775 000	738 932	688 500
Dotation de Solidarité Rurale	245 000	269 867	270 000
Dotation Nationale de Péréquation	58 500	70 163	70 000
Compensations			
Dotation Unique des Compensations Spécifiques à la Taxe Professionnelle - DUCSTP	10 000	10 157	10 000
Fonds Départemental de péréquation de la Taxe Professionnelle - FDPTP	89 700	98 703	85 000
Compensation exonérations de Taxes Foncières	10 000	10 597	10 000
Compensation exonérations de Taxes d'Habitation	113 000	113 269	113 000
Reversement Fonds Nationaux de Garantie individuelle des Ressources - FNGIR	-79 000	-78 988	-79 000
Total	3 482 800	3 532 346	3 468 800

CHARGES DE FONCTIONNEMENT

Charges à caractère général

De nombreux crédits sont revus à la baisse en restant toutefois prudent. L'enjeu de ce budget est de diminuer encore ce chapitre en termes de réalisations.

Charges de personnel

L'évolution de carrière et le remplacement des agents en congés maladie sont intégrés.

Les Fonds Nationaux de Garantie Individuelle des Ressources sont identiques à 2015.

Centre Bourg : Une opération de rénovation des façades sur l'hyper centre est menée par la Communauté de Communes de l'Argonne Ardennaise. La Ville apportera pendant cinq ans une participation financière de 16 000 € par an.

Subventions aux associations : l'enveloppe 2015 de 200 000 € est ramenée en 2016 à 190 000 €.

Les charges financières diminuent car il n'y a pas eu de nouvel emprunt depuis 2012.

Les charges exceptionnelles augmentent en raison d'une régularisation d'un remboursement de l'assurance statutaire (cette dépense est compensée intégralement par une recette au chapitre des atténuations de charges). La provision pour les cérémonies du 11 novembre 2018 est maintenue.

RECETTES D'INVESTISSEMENT

La section d'investissement est alimentée à partir de la section de fonctionnement par :

- les amortissements des biens, retracés dans les opérations ordre,
- > le virement de la section de fonctionnement

La section d'investissement dispose également d'un excédent de 22 823,93 €.

Subventions

Peuvent être inscrites :

- ➤ Les subventions notifiées pour l'aménagement d'une aire de camping-car et la restauration du tableau de la Sainte famille,
- ➤ La subvention annoncée pour le zonage des eaux pluviales,
- > la contribution de Cinélia pour le passage au numérique (en 2012),

Le FCTVA est inscrit à hauteur de 79 700 €.

La Taxe d'aménagement n'est pas prévue, sa réalisation dépend des demandes d'autorisation d'urbanisme.

DEPENSES D'INVESTISSEMENT

Remboursement des emprunts

Le remboursement du capital de la dette est inscrit à hauteur de 289 000 €.

Les opérations d'ordres comprennent l'amortissement des subventions reçues pour l'acquisition de biens amortissables. On retrouve ces opérations en recettes de fonctionnement.

Investissements en cours

Dans les restes à réaliser 2015, se trouvent les opérations suivantes :

- > extension de la rue de Syrienne, maîtrise d'œuvre des travaux de réseaux d'eaux pluviales connexes aux travaux d'assainissement,
- La rénovation de la salle Bellevue,
- Dissimulation des réseaux de la rue du Chemin Salé,
- L'acquisition du bâtiment abritant Ardennes Machining Industries,
- L'assistance à maitrise d'ouvrage et les diagnostics amiante relatifs à la construction du pôle scolaire,
- Etude sur le stade et l'accessibilité de l'Hôtel de Ville,
- Marquages sportifs des sols des gymnases et acquisition de matériel pour le cinéma.

Investissements nouveaux

Les dossiers d'investissement présentés pour l'obtention de subventions sont les suivants :

- Construction d'un pôle scolaire,
- > Accessibilité des bâtiments et des installations municipales,
- > Etude complémentaire pour la requalification du stade,
- Etude pour l'optimisation des locaux du FJEP Centre Social.

La révision générale du plan local d'urbanisme fait l'objet d'une demande de financement au titre de la dotation générale de décentralisation.

Ces projets seront inscrits au budget avec une programmation et un commencement d'exécution lié aux financements obtenus.

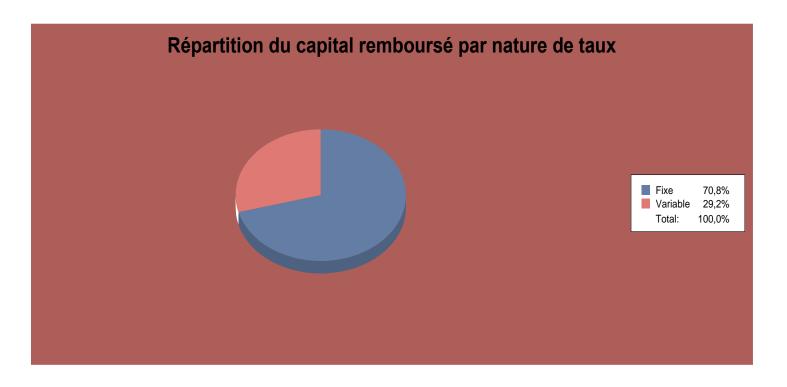
Outre l'investissement courant et les dossiers cités plus avant sont proposés :

- La rénovation du tableau de la Sainte Famille (subventionnée à 80 % et faisant l'objet d'un appel au mécénat),
- L'aménagement d'une aire de camping-car (subventionnée à hauteur de 24 812 €)
- L'acquisition de matériel pour la création d'une ludothèque,
- des travaux d'éclairage public rues du chemin salé, Chanzy et place Carnot ainsi que la rénovation de lanternes « boules » dans diverses rues,
- des travaux de trottoirs rues du Chemin Salé, des Artisans, de l'Aisne, de Condé et de Syrienne,
- > La défense incendie à Chamiot.

Dans l'attente de l'instruction des différentes demandes de subvention liées à la construction du pôle scolaire, une provision d'étude et de travaux est ouverte pour 72 000 €

STRUCTURE ET GESTION DE LA DETTE

Au 1er janvier 2016, l'encours de dette est de 2 038 489,35 €. L'ensemble des emprunts est typé A1 selon la charte de Gissler. C'est-à-dire qu'il s'agit d'emprunts à taux fixe ou variable classique avec un indice en euros.

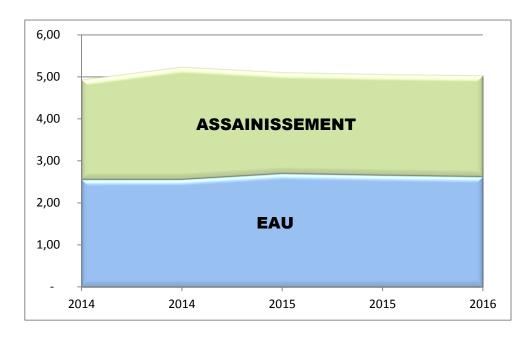


Budgets annexes

Le prix de l'eau est composé pour chaque service :

- d'une surtaxe qui sert à financer les investissements de la commune,
- ➤ de la part utilisée pour couvrir les charges de distribution et de traitement du fermier,
- > de taxes revenant à l'agence de bassin,

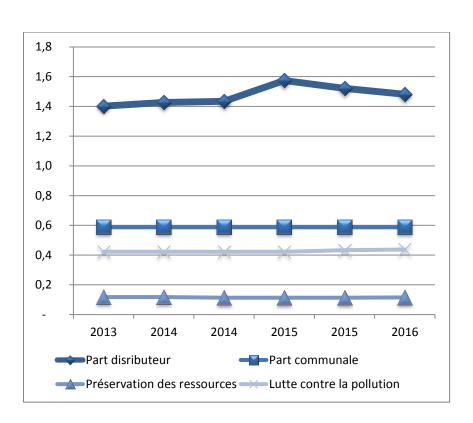
Evolution du prix de l'eau hors abonnement



Le principe fondamental des services publics industriels et commerciaux est qu'ils sont financés intégralement par les usagers.

Budget de l'eau

Evolution des tarifs de l'eau hors abonnement



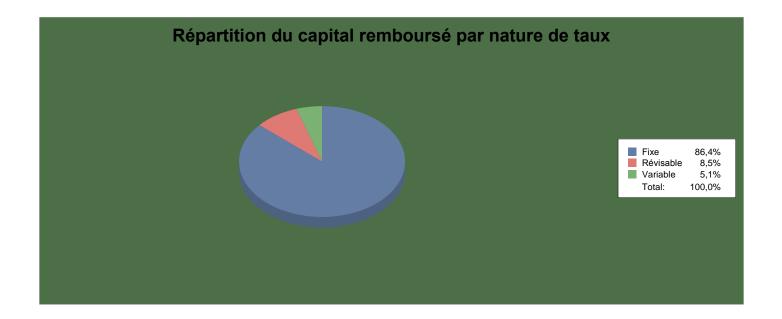
Ce service se caractérise par une stabilisation des tarifs et des investissements.

En 2016:

- Le solde de l'extension de la rue de Syrienne est reporté,
- Une enveloppe de travaux sera constituée et utilisée en cas de nécessité.

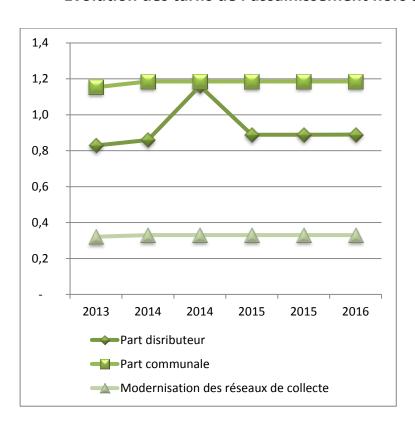
STRUCTURE ET GESTION DE LA DETTE

Au 1^{er} janvier 2016, l'encours de dette est de 618 721,41 €. L'ensemble des emprunts est typé A1 selon la charte de Gissler. C'est-à-dire qu'il s'agit d'emprunts à taux fixe ou variable classique avec un indice en euros.



Budget de l'assainissement

Evolution des tarifs de l'assainissement hors abonnement



L'année 2015 a été une année transition

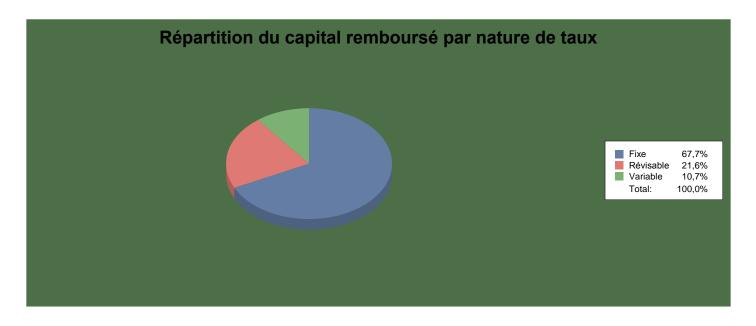
- La mise en place d'une nouvelle délégation de service public a entrainé un changement de régime de TVA et l'encaissement de deux années de surtaxe,
- Le solde des travaux de priorité 1 est en cours.

En 2016, il s'agira:

- de solder le dossier de subvention de reconstruction de la station d'épuration,
- → de constituer une enveloppe de travaux concernant la mise en séparatif de la rue du Froid Manteau puis des études.

STRUCTURE ET GESTION DE LA DETTE

Au 1^{er} janvier 2016, l'encours de dette est de 2 038 489,35 €. L'ensemble des emprunts est typé A1 selon la charte de Gissler. C'est-à-dire qu'il s'agit d'emprunts à taux fixe ou variable classique avec un indice en euros.



Au cours de l'année 2015, un avenant concernant 2 prêts de la Caisse des dépôts et Consignations a été signé pour modifier les durées d'amortissement (conseil municipal du 8 juillet 2015). Pour mémoire, il s'agissait d'allonger de 10 ans un capital de 1 024 794,79 €. Cela a permis de minorer l'annuité de la dette de plus de 58 000 € entre 2014 et 2016.

LES COMPTES DES COMMUNES

- données BPS exprimées en euros -

Retour - Retour Menu Imprimer

	ANALYSE DES EQUILIBRES FINANCIERS FONDAMENTAUX							
DEPARTEMENT : ARDENNES VOUZIERS								
Population légale en vigueur au 1er janvier de l'exercice : 4 297 habitants Budget principal seul								
En milliers d'Euros			Ratios de structure	Moyenne de la strate				
			OPERATIONS DE FONCTIONNEMENT					
4 649	1 082	1 023	TOTAL DES PRODUITS DE FONCTIONNEMENT = A	en % des produits				
1 269	295	414	dont : Impôts Locaux	27,29	40,47			
148	34	57	Autres impôts et taxes	3,17	5,55			
1 129	263	184	Dotation globale de fonctionnement	24,28	17,96			
4 274	995	899	TOTAL DES CHARGES DE FONCTIONNEMENT = B	<u>en % de</u>	es charges			
2 055	478	432	dont : Charges de personnel	48,08	48,05			
1 122	261	240	Achats et charges externes	26,26	26,74			
118	27	31	Charges financières	2,75	3,42			
188	44	35	Contingents	4,40	3,94			
288	67 87	56 124	Subventions versées RESULTAT COMPTABLE = A - B = R	6,74	6,26			
375	87	124						
			OPERATIONS D'INVESTISSEMENT					
1 391	324	426	TOTAL DES RESSOURCES D'INVESTISSEMENT = C	en % des ressources				
0	0	57	dont : Emprunts bancaires et dettes assimilées	0,00	13,31			
40	9	69	Subventions reçues	2,85	16,11			
68	16	46	FCTVA	4,90	10,71			
0	0	0	Retour de biens affectés, concédés,	0,00	0,00			
1 533	357	411	TOTAL DES EMPLOIS D'INVESTISSEMENT = D	en % des emplois				
270	63	308	dont : Dépenses d'équipement	17,64	74,85			
298	69	74	Remboursement d'emprunts et dettes assimilées	19,45	18,09			
0	0	0	Charges à répartir	0,00	0,02			
0	0	0	Immobilisations affectées, concédées,	0,00	0,00			
142	33	-15	Besoin ou capacité de financement Résiduel de la section d'investissement = D - C					
0	0	-0	+ Solde des opérations pour le compte de tiers					
142	33	-15	= Besoin ou capacité de financement de la section d'investissement = E					
232	54	139	Résultat d'ensemble = R - E					
			AUTOFINANCEMENT	en % des p	rod. de fonct.			
640	149	192	Excédent brut de fonctionnement	13,76	18,75			
526	122	165	Capacité d'autofinancement = CAF	11,31	16,10			
227	53	90	CAF nette du remboursement en capital des emprunts 4,89		8,83			
	ENDETTEMENT en % des prod. de fonct							
2 722	633	794	Encours total de la dette au 31/12/N	58,54	77,57			
416	97	104	Annuité de la dette	8,94	10,16			

1 923	448	234	FONDS DE ROULE					
ELEMENTS DE FISCALITE DIRECTE LOCALE								
Les bases imposées et les réductions (exonérations, abattements) accordées sur délibérations								
Bases nettes imposées au			Réductions de base					
profit de la commune En milliers En euros par Moyenne de			Taxe	accordées sur délibérations En milliers En euros par Moyenne de				
En milliers d'Euros	En euros par habitant	Moyenne de la strate		En milliers d'Euros	En euros par habitant	Moyenne de la strate		
3 823	890	1 296	Taxe d'habitation (y compris THLV)	14	3	72		
3 850	896	1 137	Taxe foncière sur les propriétés bâties	0	0	0		
134	31	22	Taxe foncière sur les propriétés non bâties	0	0	0		
0	0	0	Taxe additionnelle à la taxe foncière sur les propriétés non bâties	-	-	-		
0	0	0	Cotisation foncière des entreprises	0	0	0		
Les taux et les produits de la fiscalité directe locale								
Produits des impôts locaux			Taxe	Taux voté	Taux moyen de la strate			
735	171	179	Taxe d'habitation (y compris THLV)	19,23%	13,77%			
561	130	217	Taxe foncière sur les propriétés bâties	14,56%	19,10%			
33	8	11	Taxe foncière sur les propriétés non bâties	24,76%	51,54%			
0	0	0	Taxe additionnelle à la taxe foncière sur les propriétés non bâties	0,00%	0,00%			
0	0	0	Cotisation foncière des entreprises	0,00%	0,00%			
Les produits des impôts de répartition								
Produits des impôts de répartition			Taxe					
0	0	0	Cotisation sur la valeur ajoutée des entreprises	-	-			
0	0	0	Impositions forfaitaires sur les entreprises de réseau	-	-			
0	0	0	Taxe sur les surfaces commerciales	-	-			